



L'équipe des bénévoles au nettoyage du cimetière, devant le porche de l'église restaurée, samedi.

Samedi 12 octobre 2024, une dizaine de bénévoles ont prêté main-forte au personnel communal pour nettoyer les allées du cimetière, en prévision de la période de Toussaint. La pluie du début du chantier n'a pas entamé la motivation des travailleurs ; elle s'est d'ailleurs rapidement interrompue pour laisser place à un ciel clément.

## AGENDA

LA MAM "LA P'TITE MARELLE"

# Porte ouverte

**VENDREDI 22 NOVEMBRE**  
de 16h30 à 20h

**SAMEDI 23 NOVEMBRE**  
de 10h à 13h

MAM "La P'tite Marelle"  
22, Le Bourg  
29400 SAINT-SERVAIS  
mam.stservais@gmail.com  
0679616919 / 0669697204

# KIG HA FARZ

Fait maison

Le Club de hand de La Flèche

Vous donne rendez-vous

**Le Dimanche 3 Novembre**

A La Salle SKLERIJENN  
A Plouneventer  
A partir de 12h

**Tarifs :**  
12€ sur place  
11€ à emporter\*  
7€ pour les enfants

\*Pensez à prendre vos récipients pour les repas à emporter

# Foire aux puces

**SAINT - SERVAIS**

Salle Polyvalente

**9h à 17h**

**Dimanche 17 NOV.**

Inscription au : 07.69.30.47.93  
ape.saint.servais.29400@gmail.com  
3.50 € la table d'1m20

**Entrée 1.50€**  
Gratuit pour les -12 ans

## AVIS AUX HABITANTS



### Recensement

Les filles et les garçons nés en novembre 2008 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



### Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



COMMUNE PROPRE

MERCI DE RAMASSER LES  
CROTTES DE VOS CHIENS

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 26 septembre 2024 à 20h30 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de David LE BORGNE, Valérie PAUL et Benoit RIOU, excusés.

Le secrétaire de séance est Jérôme BOITE.

Benoit RIOU a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.

David LE BORGNE a donné pouvoir à Virginie MASSEY.

### MAM-ALSH

Les travaux sont en cours, l'ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> décembre. Des places sont disponibles, vous pouvez contacter les assistantes maternelles au 06 69 69 72 04 ou 06 79 61 69 19.

L'aménagement extérieur reste à faire. Après étude des devis, l'entreprise CHOPIN a été retenue pour la voirie et le réseau d'eau et l'entreprise Jo-SIMON pour les clôtures.

### Rentrée scolaire 2024/2025

Point sur la rentrée scolaire, 112 élèves répartis en 5 classes ont repris les chemins de l'école.

Il y aura donc 19 élèves en CM1-CM2 avec Stéphanie HASCOET, 25 élèves en CE1-CE2 avec Virginie CHAFOTTEC, 22 élèves en GS-CP avec Stéphanie DENIEL, 21 élèves en MS-GS avec Louis GARREAU et 16 enfants + 9 enfants en janvier en TPS-PS avec Karine CORNILY.

### CCPL

-Des Fonds de concours sont demandés à la CCPL.

-Il est proposé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale. Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### QUESTION DIVERSES

-Le travail sur la numérotation est en cours, une réunion publique sera organisée en fin d'année.

-Deux nouveaux arrêts de bus sont mis en place à Run Ar c'hy et Kervilien Huella.

## CAMBRIOLAGE

La commune de SAINT-SERVAIS et ses alentours subit actuellement une série de cambriolages. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects en informant la mairie et en notant les numéros de plaques d'immatriculation. Si vous vous absentez quelques jours, pensez à prévenir vos voisins et à contacter la gendarmerie pour prévenir de votre absence. Cette dernière inclura votre domicile dans ses rondes.

## MAM

### VENTE DE BIERES ARTISANALES



La MAM « La P'tite Marelle » à Saint-Servais organise une vente de bières artisanales brassée à Saint-Urbain par la brasserie de Trévarn. Ces bières sont issues de la fusion de la brasserie du Merlin avec la Mignonne. Les Bons de commande sont disponibles en mairie et sont à ramener au plus tard pour le Vendredi 8 Novembre 2024. Règlement à la commande en espèce ou par chèque à l'ordre de « MAM La P'tite Marelle ». Les chèques seront encaissés vers le 12 Novembre. Les bières seront à récupérer le Dimanche 1er Décembre 2024 de 10h à 12h à la MAM (22, Le Bourg).

## BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »



**Assemblée générale de la bibliothèque le lundi 4 novembre à 20 heures à la salle des associations.**

N'hésitez pas à vous joindre à nous, nous vous accueillerons avec plaisir.

## UNC

Le **11 novembre 2024**, à l'issue de la cérémonie du dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune, l'U.N.C. organisera son repas annuel à l'Auberge du Vieux Château à la Roche Maurice. Les membres, ou sympathisants, intéressés sont priés de s'inscrire auprès de la mairie.

*Date limite d'inscription le samedi 1<sup>er</sup> novembre.*

## PAROISSE

### Les célébrations de la Toussaint

Messes du jour de Toussaint, vendredi 1er novembre, à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUNEVENTER, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Office des défunts, vendredi 1er novembre à 14h30 à SAINT-SERVAIS.

Messes pour les défunts, samedi 2 novembre à 10h30 à BODILIS et TREZILIDE.

### Les messes des week-end

Samedis 2 et 16 novembre à 18h à GUICLAN.

Samedis 9 et 23 novembre à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanches 3, 10 et 24 novembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 17 novembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUVORN et COMMANA.

### Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 8 novembre à BODILIS

- le 22 novembre à PLOUNEVENTER

- le 15 novembre à SAINT-DERRIEN

- le 29 novembre à SAINT-SERVAIS

## ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du férié du Vendredi 1<sup>er</sup> Novembre, la collecte des produits recyclables sur Saint-Servais sera avancée au **Jeudi 31 Octobre**. Les quartiers de **Keroualar, Ties Mein, Coz Feunteun, Spenn ar Bic, Kervilien et Manez** sont collectés avec la tournée de St Derrien, ils seront donc collectés le **Mercredi 30 Octobre** en ordures ménagères (planning bleu). Les conteneurs devront être présentés la veille au soir. Les quartiers de **Brignennec, Kerelle et Kerfaven** sont collectés chaque semaine, le jeudi, avec la tournée de Bodilis, ils seront donc bien collectés comme prévu le **Jeudi 31 Octobre** mais pour eux, en ordures ménagères.

## AMICALE TROUZ AN DOUR

Le mois d'octobre a été riche en animations et en festivités :

La marche de solidarité le 5 à Plouneventer, le kig ha farz du Ponant le 9 à Bodilis, le repas offert par la commune le 19, le goûter amélioré du club le 23. Les adhérents ont participé également à la journée « octobre rose » à Bodilis le 20 et à la soirée Halloween du comité des fêtes le 26 à St-Servais, auxquelles s'ajoutent les rencontres hebdomadaires du jeudi après-midi, le tout dans une bonne ambiance. Alors si vous avez du temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre,, Plus on est nombreux, plus on s'amuse !!!

## NOUVELLE ENTREPRISE



Johann Grall vient de créer son entreprise de terrassement.

Il propose de multiples services pour les particuliers et agriculteurs comme la création ou la rénovation de réseaux d'eau, d'électricité, courant faible et fibre, assainissements et mise aux normes, dessouchages, évacuation de gravats, aménagements paysagers, empierrements, évacuation de haies et d'arbres. Il propose ses devis gratuitement sur un secteur de 20 km autour de Saint-Servais. Il assure son travail pendant dix ans.

## GRIPPE AVIAIRE

### Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours.

**Vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, la préfecture demande le renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours, vous devez :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages ou des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...pour le nettoyage de votre élevage.

**BULLETIN N°262 – DECEMBRE 2024 :** Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le vendredi 15 novembre 2024** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 48.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.  
courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

## MEMENTO

<b>MAIRIE :</b> 02.98.68.15.21  Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h  Mairie.saintservais@orange.fr	<b>ALSH :</b> Contact : 06.66.43.46.42 <a href="https://alshplounstserstder.jimdofree.com/">https://alshplounstserstder.jimdofree.com/</a>  <b>ÉCOLE:</b> Contact : 09.61.20.66.81  Garderie : 06.87.29.71.04 Animatrice : tballieux.pro@gmail.com / 07 89 02 91 20 / Instagram : ej_stservais_stderrien	<b>BIBLIOTHÈQUE:</b> Mercredi de 17h00 à 18h30 Samedi de 10h30 à 11h45  Tél : 02.98.24.62.18  <i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00	<b>Urgences :</b> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237  Pompiers 18, portable 112  Gendarmerie 17	<b>Infirmière Libérale:</b> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81  <i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99
--	--	--	--	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.